p. B. 51. 10.(6.)

dodis.ch/50731

Voici texte proclamation Causeil fédéral d'hier soir. La proclamation n'a pas ésé notifité aux destinataires modividuellement:

Le Conseil fédéral a appris avec consternation les événements qui se déroulent en Hongrie. Il sait qu'il partage les sentiments du peuple suisse en exprimant la douleur qu'il ressent devant le coup porté à l'indépendance, à la liberté et au droit de libre disposition d'un peuple ami, le peuple hongrois. Ces événements démontrent que les principes du droit des gens et de la morale internationale consacrés par la Charte des Nations Unies et par d'autres accords internationaux sont violés et que la force de nouveau l'emporte sur le droit. Ces événements, comme ceux dont depuis quelques mois le Proche Orient est le théâtre, feront de nombreuses victimes innocentes et menacent de détruire les fondements sur lesquels doit reposer une paix réelle entre les races, les peuples et les nations.

Le Conseil fédéral forme le voeu ardent que les puissances engagées dans les conflits armés actuels, mettent leur attitude et leurs décisions en accord avec les principes qu'elles proclament, renoncent à poursuivre les actions en cours et consentent immédiatement à une cessation des hostilités pour résoudre par des négociations les problèmes qui les divisent.

Berne, le 4 novembre 1956.

